

Saint-Pierre-le-Chastel

Distance

↔ 7.5 km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +225 m

Balisage

🟦 Bleu

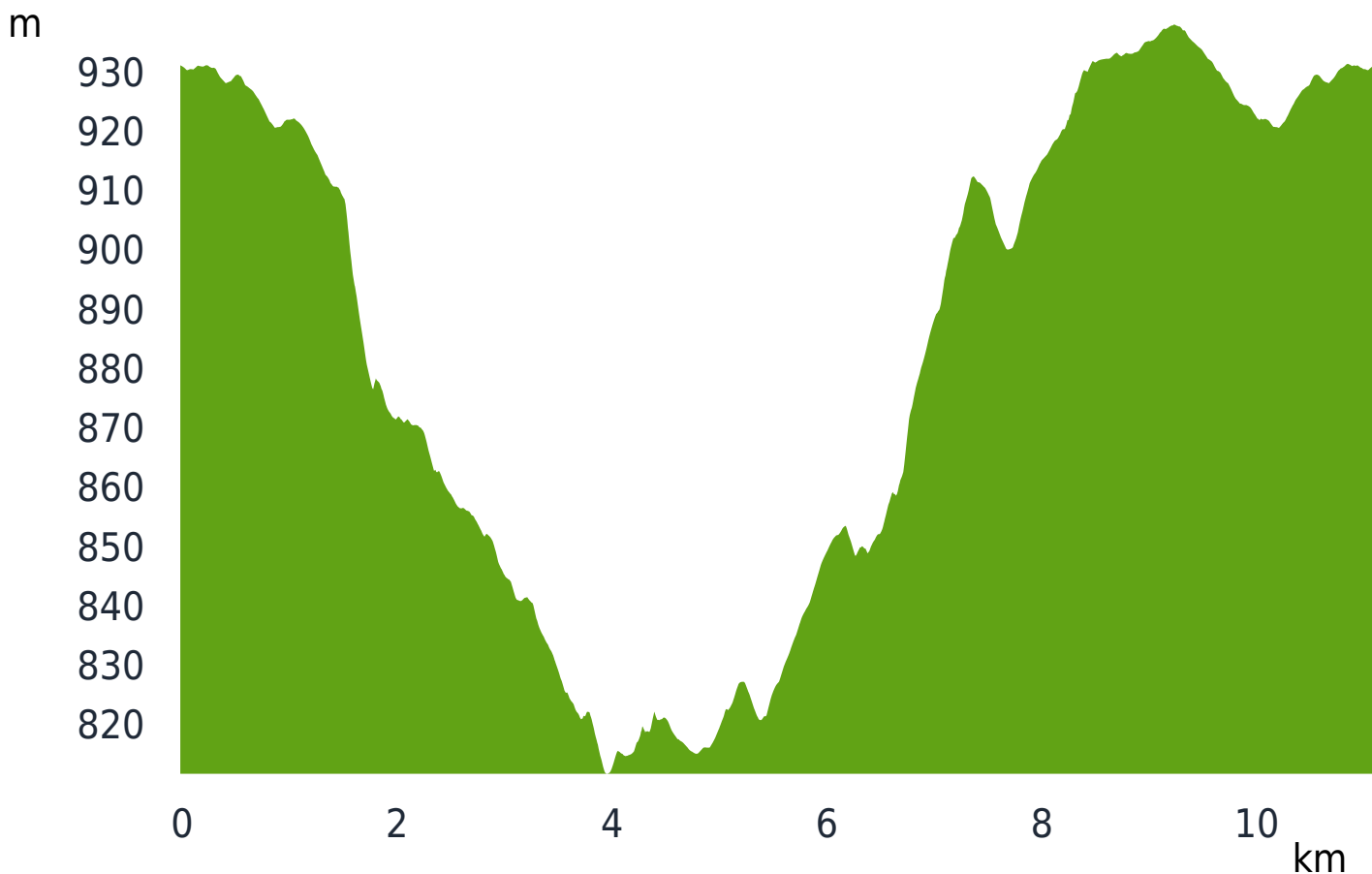


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Mazaye

Adresse de départ

Gîte d'étape - Mairie de Mazayes

63230 Mazaye

Accès au point de départ

De Clermont-Ferrand, prendre la D941 en direction de Pontgibaud. Après le col des Goules, au rond point de Vulcania prendre la direction Mazayes par D559 puis D52 jusqu'à la mairie de Mazaye.

Description du parcours

Sur ces terres d'élevage de moyenne montagne, une randonnée avec comme étape la butte de Saint-Pierre-le-Chastel et son église perchée. Une vision originale, avec en toile de fond la Chaîne des Puys.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, descendre la route en passant devant la mairie jusqu'à la croix dressée au milieu d'une fourche.

Étape 2 : Emprunter un chemin humide à droite qui débouche sur un large chemin. Virer à gauche et cheminer jusqu'à la D 579. Tourner à gauche et emprunter de suite le sentier à droite pour entrer dans le hameau de Bonnabaud. Monter à gauche puis descendre à droite entre la croix et le métier à ferrer jusqu'à la route.

Étape 3 : Virer à droite sous l'abreuvoir. À la sortie du village, à la croix (point de vue sur la vallée de la Sioule) emprunter le chemin herbeux à gauche en contre bas du mur d'enceinte du château. À la route D 579a, proche du passage à niveau, prendre à droite sur 200 m et emprunter le chemin en face, sans issue, jusqu' à la station d'épuration. Monter pleine pente les escaliers puis le sentier pour rejoindre le plateau de Saint-Pierre-le-Chastel (point de vue sur le Sancy). S'engager à gauche pour rejoindre le cimetière et l'église. Contourner la salle polyvalente et emprunter la route à gauche pour descendre jusque devant la mairie.

Étape 4 : Prendre la route à gauche et à la sortie du village emprunter à droite, en rétrograde et en contre bas, le chemin pour rejoindre le ruisseau de Mazayes. Le traverser et monter en face, rester à gauche et continuer jusqu'à un croisement en T. Emprunter le chemin à droite et poursuivre jusqu'au ruisseau de la Vergne. Virer à droite pour le traverser et monter jusqu'à une croix. Descendre le chemin à gauche puis à une croix en pierre prendre à droite dans Mazayes-Basses pour rejoindre le départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.